

CIRCULAIRE

DE

Monseigneur l'Archevêque de Montréal

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

(Extraits)

Archevêché de Montréal.
Le 30 septembre 1897.

I

HEURES DE BUREAUX A L'ARCHEVÊCHÉ

Les différents bureaux de l'archevêché sont ouverts, dans l'avant-midi, de neuf heures à midi, et de une heure et demie à quatre heures, dans l'après-midi. Veuillez donc avertir les fidèles de ne pas se présenter en dehors de ces heures, si ce n'est en cas d'urgence.

II

LA DÉVOTION ENVERS LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Nous croyons répondre aux désirs de Notre-Seigneur, en travaillant à répandre et à accroître dans tout notre diocèse la dévotion envers son divin Cœur.

Les pieux fidèles célébraient déjà avec ferveur, non seulement la fête du Sacré-Cœur, le premier vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, mais encore le premier vendredi de chaque mois ; l'Eglise favorisait avec joie, mais avec prudence, cet épanouissement de l'esprit de grâce.